



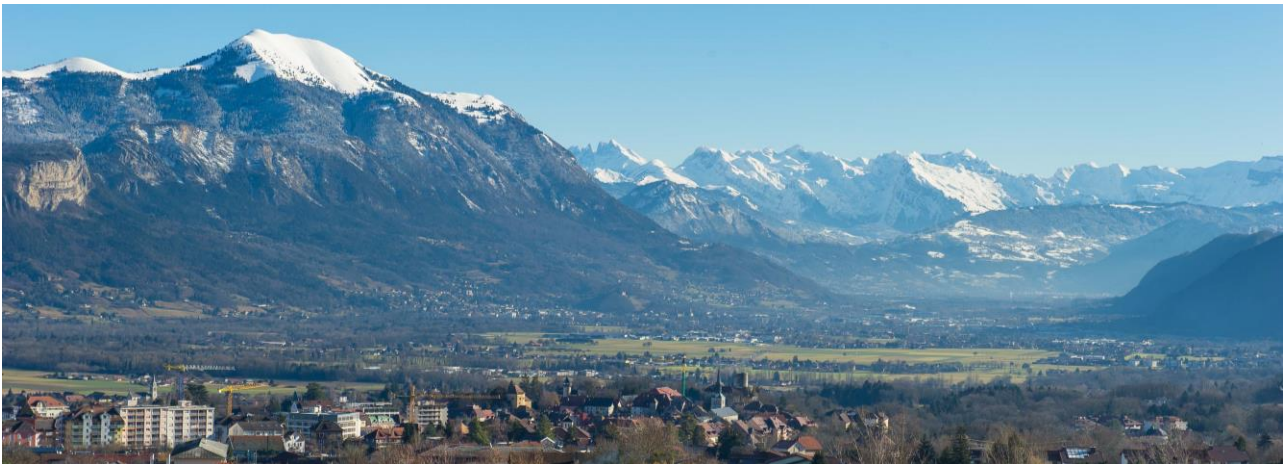
Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Chargé(e) de Mission Développement et Attractivité Économique

Catégorie A / Filière administrative / Agent de la FPT ou contractuel

Située au cœur de la Haute-Savoie, au carrefour entre Annecy, Genève et Chamonix, la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR) est un territoire aux **enjeux multiples** : *urbanisme, habitat, développement économique, mobilités, transition énergétique et écologique, etc.*



Le Pays Rochois est un **cadre de vie naturel et agréable**, entouré de nombreux sommets montagneux à découvrir ! Le territoire dispose de nombreux **services** ainsi qu'une offre considérable d'**activités sportives et loisirs**.

POURQUOI VENIR TRAVAILLER A LA CCPR ?

L'intercommunalité est construite autour de 9 communes (*Amancy, Arenthon, Eteaux, Cornier, La Chapelle-Rambaud, La Roche-sur-Foron, Saint-Pierre-en-Faucigny, Saint-Sixt, Saint-Laurent*). Comme tous les territoires de Haute-Savoie, le Pays Rochois bénéficie d'une **forte attractivité naturelle**. La CCPR est également une collectivité **riche en projets innovants** avec un **fort essor économique** !

le prouvent les quelques données suivantes :

Quelques chiffres clés sur la CCPR :

5 compétences
nouvelles en 6 ans
(mandat 2014-2020)

140 agents
pour une collectivité
à échelle humaine

29 000 habitants
forte croissance
démographique

9 communes
de tailles et enjeux
différents

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS

Maison de Pays - 1 Place Andrevetan - 74800 La Roche-sur-Foron - Tél. 04 50 03 39 92 - Fax : 04 50 03 24 05
www.ccpaysrochois.fr

Il est aujourd'hui nécessaire pour le Pays Rochois de repenser la stratégie de développement économique et commercial, ainsi que son attractivité par rapport au fonctionnement des années passées et à une logique trop souvent axée sur la planification, de se projeter dans l'avenir et d'affirmer un projet global et cohérent au regard notamment des enjeux de transition énergétique, de mobilité.

Pour accompagner la Communauté de Communes dans ce changement, le Pôle Aménagement et Développement Territorial recrute son (sa) chargé(e) de Développement et Attractivité Économique.

VOS MISSIONS

En lien étroit les élus et le Pôle Aménagement et Développement du Territoire, vous contribuez à l'élaboration et vous mettez en œuvre la politique en matière de développement économique sur le territoire de la Communauté de Communes.

1. Élaboration et mise en œuvre de la stratégie de Développement Économique et Commercial de la CCPR

La CCPR est en cours d'élaboration de sa stratégie de développement économique et commercial avec l'appui d'un prestataire externe. La mission doit permettre de poursuivre l'action de la collectivité en matière économique, de façon plus structurée, pour aboutir à un cadre politique partagée en matière de développement économique et commercial, ainsi qu'à un cadre d'action opérationnel. Aussi, votre action consistera à :

- **Animer, piloter et coordonner** le travail d'élaboration de la stratégie de développement économique et commercial
- **Être force de proposition** au cours de l'élaboration de la stratégie (identification des enjeux, actions innovantes, etc.)
- **Animer, piloter et mettre en œuvre** les orientations et les actions qui seront retenues par les élus
- **Contribuer à la mise en place des outils, méthodes et process** permettant de répondre aux orientations choisies par les élus
- **Animer** le groupe projet « Stratégie Développement Économique »

2. Animation et mise en œuvre des projets d'aménagement des Zones d'Activités Économiques

La CCPR porte notamment le projet d'extension du Parc d'Activités Économique (PAE) des Jourdiès dans une démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme. La mission en est actuellement au stade d'étude en vue d'une Déclaration d'utilité Publique. En parallèle la CCPR a lancé une démarche en vue de l'agrandissement de la Zone Artisanale de Pierrelongue. Aussi, votre action consistera à :

- **Assurer le pilotage et le suivi** des procédures d'aménagement des Zones d'Activités Économiques : suivi et animation des études environnementales et agricoles, études d'urbanisme, dossier d'utilité publique
- **Assurer la coordination** avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) en matière d'acquisition foncière

- **Anticiper la commercialisation des zones** en lien avec les orientations de la stratégie de développement économique,
- **Veiller à l'équilibre économique et financier** des opérations d'aménagement des ZAE
- **Piloter** en lien avec les services techniques les phases travaux des ZAE
- **Animer** le groupe projet « Stratégie Développement Économique »

3. Assurer le « guichet unique d'information »

- **Répondre** aux demandes foncières et immobilières et assurer le suivi des dossiers d'implantation des entreprises
- **Répondre** aux demandes des porteurs de projets et des entrepreneurs, organiser et assurer la mise en réseau des entreprises avec les acteurs institutionnels
- **Gérer** une base de données foncière et immobilière

4. Piloter le développement d'un projet de pépinière d'entreprise

- **Travailler** sur l'implantation d'une pépinière d'entreprises : estimation des besoins (organisationnels, financiers, humains, etc.), dimensionnement
- **Coordonner** l'ensemble des partenaires
- **Nouer** les partenariats avec les acteurs privés et publics

5. Assurer la mise en réseau de la CCPR

La CCPR doit aujourd'hui s'impliquer dans les démarches dans les politiques et démarches des partenaires institutionnel et socio-économique. Aussi, votre action consistera à :

- **Suivre** les actions du Pôle Métropolitain du Genevois Français en matière de Développement Économique et de s'assurer de la prise en compte de la CCPR
- **Créer** du lien avec la structure Faucigny Mont-Blanc Développement et la Maison de l'Économie Développement
- **Assurer** le suivi technique et l'avis de la CCPR au sein de l'incubateur ID'CUBE
- **Être force de proposition** sur les partenariats à nouer avec les structures privées et/ou publique

6. Commission d'Indemnisation des Commerçants »

- **Assurer** l'organisation, l'animation et le secrétariat de la commission
- **Gérer** la réception, l'enregistrement et le suivi des dossiers
- **Assurer** le suivi financier et budgétaire
- **Coordonner** la mission en lien avec la direction de l'Eau Potable et de l'assainissement.

7. Dynamique commerciale »

- **Contribuer** à la définition de l'intérêt communautaire en matière de commerce
- **Mettre en œuvre** les orientations qui découleront de la stratégie en matière de commerce
- **Piloter et coordonner** le projet de Zone Commercial en fonction de la stratégie de développement économique
- **Réaliser et/ou piloter** les actions d'études et d'observation des dynamiques commerciales

Les missions pourront changer en fonctions des évolutions réglementaires et/ou de la politique communautaire.

Le poste est basé à La Roche-sur-Foron, à la Maison de Pays, siège de la CCPR.

CE POSTE EST-IL FAIT POUR VOUS ?

Vous êtes organisé(e) et réactif/ive, vous avez des capacités de pilotage et d'animation des projets.

Vous souhaitez développer un réseau de partenariats et savez travailler en transversalité.

Vous portez des valeurs et une vision de l'économie de demain

Au-delà des qualifications et de l'expérience, nous recherchons une personne motivée, avec l'envie de s'investir et d'entreprendre, de la méthodologie, un sens de l'organisation et un esprit d'initiative.

Des connaissances des acteurs et des outils de développement économique territorial et du cadre réglementaire du fonctionnement des collectivités, notamment des instances et processus de décision au sein d'une collectivité seront un vrai plus pour la réussite de vos missions.

VOS AVANTAGES

Rémunération

- Statutaire + régime indemnitaire

Temps de travail

- 35h annualisées + possibilité ARTT

Avantages complémentaires

- Tickets restaurants
- Adhésion au CNAS
- Prime de fin d'année
- Participation à la prévoyance (maintien de salaire)
- CIA (selon entretien d'évaluation)

POUR PROPOSER VOTRE CANDIDATURE

Lettre de motivation + Curriculum Vitae à adresser avant le 05 janvier 2023 à :

Par courrier

M. Le Président
Communauté de Communes du Pays Rochois
Maison de Pays
1 Place Andrevetan
74800 La Roche-sur-Foron

Par e-mail

recrutement@ccpaysrochois.fr

Vos contacts pour + de renseignements

Jean-Baptiste VACHON (Directeur du Pôle Aménagement et Développement Territorial)

Tél. 04 50 03 39 92